

TRYPANÉIDES D'AFRIQUE (DIPT.)
DE LA COLLECTION DU MUSÉUM NATIONAL DE PARIS,

PAR M. LE PROF. M. BEZZI.

Les Trypanéides de la région éthiopienne connus jusqu'à ce jour sont au nombre assez important d'environ 400. Plus de la moitié de ces espèces ont été décrites par moi dans plusieurs travaux déjà parus⁽¹⁾ ou en cours de publication, sur les matériaux du British Museum de Londres et du South African Museum de Cape Town.

Ce fut donc avec le plus grand plaisir que j'ai reçu en communication par M. Séguy les Trypanéides d'Afrique du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, dont je remercie bien vivement la Direction. Parmi ces matériaux il y a des espèces très importantes, qui manquent dans tous les autres Musées, surtout celles provenant de la Réunion, de Madagascar et des régions du Chari et du Tchad. Quelques échantillons de la vieille collection de Guérin-Ménéville sont aussi très intéressants.

Même ces collections confirment la grande rareté des Trypanéides de la sous-famille des Trypanéines dans l'Afrique centrale; cela est un caractère de cette faune, surtout en opposition avec la richesse en Cératitines, qu'on observe dans la même région.

I. DACINÆ.

1. *Tridacus sphæristicus* Speiser, 1910.

Une femelle typique de cette grande espèce, dont l'aile est figurée par moi au *Bull. Ent. Res.*, VI, 1915, p. 91, fig. 4 : Abyssinie, mission de Bonchamps, 1899 (*Ch. Michels*). L'espèce est propre à l'Afrique centro-orientale.

2. *Dacus brevistylus* Bezzi, 1908.

Une femelle de Casamance de la vieille collection Guérin-Ménéville, et une autre de la Côte d'Ivoire, Bingerville, 1914 (*G. Melou*).

3. *Dacus vertebratus* Bezzi, 1908.

Une femelle du Mozambique, vallée du Pongouè, Guengère, février 1906 (*G. Vassé*).

(1) Voir mes six travaux dans *Bull. Ent. Res.*, VI-X, à partir de 1915; ils sont résumés dans celui de 1920, X, p. 211-271, 2 planches.

4. *Dacus brevis* Coquillett, 1910.

Deux femelles de la colonie du Cap, Steynsburg, 1914 (R. Ellenberger).

5. *Dacus longistylus* Wiedemann, 1830.

Un couple de Kayes-Bamako, 1910 (Mission de Gironcourt).

II. GERATITINÆ.

6. *Celidodacus obnubilus* Karsch, 1887.

Un mâle de Ogooué, Lambaréné, 1913 (R. Ellenberger), et un autre du Bassin inférieur du Zambèze, vallée du Muza, 32° long. E.—18° lat. S., de 1,000 à 1,120 mètres d'altitude, 1905 (G. Vassé).

7. *Celidodacus fenestratus* Enderlein, Zool. Jahrbüch, 43, Abt. f. Syst., 1920, p. 343 (Conradina).

Un mâle du Congo français, M'Gomo, Bas Ogooué, 1906 (E. Haug). Cet exemplaire appartient à la var. *oculatus* Bezzi, distincte par la présence d'une petite tache hyaline près de la base de la première cellule postérieure, rapprochée de la quatrième nervure longitudinale. Dans cet exemplaire la cellule sous-marginale est entièrement noire, avec une petite tache hyaline, l'échancrure hyaline étant de forme triangulaire, avec le sommet sur la quatrième nervure longitudinale.

8. *Carpophthoromyia vittata* Fabricius, 1794.

Une femelle du Mozambique, vallée du Pongoué, Guengère, 1906 (G. Vassé). Il semble que cette espèce soit très répandue en Afrique, elle a été citée par Fabricius, Wiedemann, Lœw, Austen et Enderlein; mais il est douteux que ces auteurs ont tous eu sous les yeux la même espèce. L'exemplaire présent est le premier que je vois de l'espèce typique correspondant à la description donnée par Lœw, qui ne parle pas de taches jaunes hypopleurales; et conséquemment Enderlein distingue son espèce *amiæna* par la présence de ces taches. Les antennes manquent; Fabricius (1794) est le seul auteur qui ait dit qu'elles sont noires, tandis que tous les autres auteurs n'en parlent nullement. L'aile de cet exemplaire diffère de celle figurée par Lœw en ce que le rameau basal de la bande à Λ n'est pas uni avec le rameau terminal, mais il finit un peu au delà de l'extrémité supérieure de la nervure transversale postérieure, laissant une partie hyaline dans la première cellule postérieure. La tache brune apicale de l'écusson est petite et ne dépasse pas les soies apicales. La tache jaune mésopleurale est large, s'élargissant même en arrière jusqu'à occuper toute la marge postérieure du mésopleure. Il y a deux soies mésopleurales. Le bord postérieur du deuxième et du quatrième segment de l'abdomen est jaunâtre et couvert de duvet blanchâtre, formant deux bandes transversales complètes.

9. *Carpophthoromyia angusticeps* nov. sp. ♀.

Par la position et la forme de la nervure transversale postérieure, cette espèce nouvelle diffère de la précédente, mais elle s'en rapproche par le dessin alaire.

Type ♀, un exemplaire unique de Dar Banda, Ndellè, mission Chari-Tchad, 1904 (*A. Chevalier*).

♀. Longueur du corps 5 millimètres; de l'aile 5 millimètres; de la tarière 1,2 millimètre.

Tête beaucoup plus étroite que chez l'espèce précédente; vue d'en avant elle est plus haute que large, et elle est plus étroite que le thorax. Occiput noir en dessus, avec les renflements inférieurs bien développés, de couleur blanche et couverts de poils blancs. Le front est plus étroit qu'un œil, et il est une fois et demie plus long que large; il est de couleur brun-rougeâtre opaque, avec les bords blanchâtres; les bandes verticales sont luisantes, et noires comme la tache ocellaire. Yeux étroits, amincis inférieurement. Face étroite, toute blanchâtre, pas plus large que le front au niveau des antennes; tandis qu'au niveau de la bouche elle est du double plus large; elle est faiblement convexe, et dépourvue de sillons. Péristome blanchâtre, avec une tache suboculaire foncée. Antennes courtes, seulement un peu plus longues que la moitié de la face; le deuxième article est saillant, sétigère, de couleur brun-rougeâtre; le troisième article est noir, obtus au sommet, deux fois aussi long que la deuxième; chête plumeux. Palpes blanchâtres; trompe d'un brun sale. Toutes les soies noires; verticales internes très longues et dirigées en arrière, les externes très courtes; ocellaires bien développées; trois paires de fortes orbitales inférieures; péristomale très développée. Thorax d'un noir très luisant, avec une courte pubescence pâle; les callosités humérales ont la même couleur que le tergum; les flancs sont noirs, avec une large bande mésopleurale jaunâtre; pas de taches hypopleurales distinctes. Toutes les soies noires et fortes; deux mésopleurales; dorsocentrales sur la même ligne que la notopleurale postérieure. Écusson grisâtre dans le milieu et noir luisant au bord postérieur; il est arrondi, peu convexe, et porte 4 fortes soies. Mésoplragme d'un noir luisant. Balanciers noirâtres. Abdomen entièrement d'un noir luisant, sans bandes claires; les poils sont d'un jaunâtre sombre et les soies sont noires, ventre d'un noir grisâtre; tarière d'un noir luisant, brunâtre au sommet. Pattes avec les cuisses noires, les tibias et les tarses blanchâtres; poils et soies noires. Ailes avec une épine costale très développée; deuxième nervure longitudinale distinctement sinueuse; nervure transversale postérieure droite, presque perpendiculaire, un peu oblique en dehors. Le dessin alaire est comme chez *vittata*, mais la base extrême de l'aile, jusqu'à la nervure transversale humérale, est hyaline; le rameau basal de la bande à Δ est peu foncé et incomplet à la base, la bande hyaline étant pas bien tranchée et prolongée

jusqu'au bord clair, parce que le lobe axillaire est hyalin; le rameau externe de la bande à Δ n'est pas uni au bord, qui présente avant lui une petite projection. Petite nervure transversale située après le milieu de la cellule discoïdale. Prolongement de la cellule anale étroit et moins long que chez *vittata*.

10. *Leucotæniella guttipennis* Bezzi (*Bull. Ent. Res.*, X, 1920, p. 223, pl. XVII, fig. 3).

Un exemplaire femelle de la Guinée française, Dalaba, décembre 1910 (A. Chevalier).

11. *Ceratitis catoirii* Guérin-Ménéville, 1843.

Deux mâles de l'île Maurice, 1900 (P. Chabanaud).

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai vu cette intéressante espèce, qui fut bien distinguée par le Dr Guy A. K. Marshall (*Bull. Ent. Res.*, VIII, 1918, p. 230, note 1). Elle correspond bien aux figures données par le Marquis de Brême (*Ann. Soc. ent. France*, XI, 1842, p. 183, pl. VII, fig. 3) sous le nom de *citriperda* Mac Leay; et aussi à la bonne description originale dans la *Rev. Zool.*, VI, 1843, p. 197. Comme Mac Leay (*Zool. Journ.*, 1829) a confondu sous le nom de *citriperda* les deux espèces : *capitata* et *catoirii*, il semble mieux d'employer le nom de Guérin-Ménéville, bien qu'il soit postérieur de quatorze ans.

Chez *catoirii*, toutes les soies de la tête sont jaunes, excepté les quatre verticales qui sont noires; les poils de la partie postérieure des mésopleures sont aussi jaunes chez le mâle, comme les poils des fémurs antérieurs, qui sont souvent noirs chez *capitata*.

12. *Pterandrus anonæ* Graham, 1908.

1 ♂ du Congo français, environs de Brazzaville, 1907 (E. Roubaud et A. Weiss), et une ♀ de la même localité, 1898 (Dr M. J. Regnier); 1 ♂ de la haute Côte d'Ivoire, Sunplen, 1910 (A. Chevalier); 1 ♀ de Ogouè, Lambarené, 1913 (R. Ellenberger); 1 ♀ de la région du Bahr-el-Ghazal, Nomatina, avril-mai 1912 (Dr R. Gaillard).

13. *Pterandrus rosa* Karsch, var. *fasciventris* Bezzi (*Bull. Ent. Res.*, X, 1920, p. 228).

1 ♂ du Mozambique, province de Ourongoza, Tendos du Sungouè et Riy Veruduzé, altitude 40 mètres (G. Vasse, 1907).

14. *Pardalaspis punctata* Wiedemann, 1824.

1 ♀ du Congo français, environs de Brazzaville, 1907 (E. Roubaud et Weiss); 1 ♀ du Congo belge central, province de Mariséma, Kindu, 1917 (L. Burgeon); 1 ♂ de la Guinée française, Friguingbè près Kindu, 1908 (P. Prias).

La *Tephritis senegalensis* Macquart, 1835, appartient sans doute à l'espèce présente, d'après la description du dessin abdominal.

15. *Pardalaspis cosyra* Walker, 1849.

Une femelle de la forme typique, Mozambique, vallée du Pongoué, Guengère, 1906 (*G. Vassé*).

16. *Pardalaspis Giffardi* Bezzi, 1912.

1 ♂ de la Côte d'Ivoire, Bingerville, 1914 (*G. Melou*).

Cette espèce se distingue de la précédente (dont elle fut considérée comme synonyme) par les soies postérieures de la tête en partie jaunes, les soies des fémurs antérieurs aussi jaunes, et les taches noires préscutellaires réduites à un petit point en correspondance de l'insertion des soies.

17. *Pardalaspis Roubaudi* nov. sp. ♂.

Type ♂, un exemplaire du Congo français, environs de Brazzaville, 1907 (*E. Roubaud* et *D. Weiss*); j'ai le plaisir de dédier cette espèce au Dr E. Roubaud.

Espèce du groupe *cosyra*, distincte par sa coloration plus foncée et par les bandes des ailes aussi foncées que chez *punctata*; elle se rapproche aussi de *morstatti*, mais elle présente la bande marginale des ailes unie avec la bande basale rétrostigmatique.

♂. Long. du corps 5 millimètres; de l'aile 5 millimètres. Occiput jaunâtre, luisant en dessus, plus foncé sur les côtés supérieurement, plus pâle inférieurement et couvert de poils blancs. Front large, une fois et demie plus long que large, opaque, immaculé, jaunâtre avec des reflets soyeux; face à épaisse pruinosité soyeuse, jaunâtre, les côtés et le péristome à pruinosité blanche, presque argentée; péristome immaculé. Antennes atteignant le milieu de la face, entièrement jaunes; troisième article obtus au sommet; cils du chête aussi longs que la largeur du troisième article des antennes; palpes et trompe de la couleur des antennes. Toutes les soies noires; ocellaires longues et robustes; deux orbitales inférieures. Thorax grisâtre sur le dos, avec pruinosité cendrée, et luisant sur les côtés; callosités humérales jaunâtres, avec tache noire; les taches noires latérales unies entre elles et formant une bande interrompue à la suture transversale; il y a 3 bandes obscures longitudinales présuturales, 2 taches rétro-suturales et 2 taches préscutellaires peu distinctes. Flancs d'un jaunâtre sale, unicolores, avec des poils pâles. Écusson jaunâtre, luisant, avec 3 grandes taches noires; postscutellum noir luisant, mésophragme noirâtre, avec pruinosité cendrée. Toutes les soies noires; une seule mésopleurale; scapulaires du milieu très rapprochées entre elles, noires; ptéropleurale longue et forte; 4 scutellaires. Balanciers jaunâtres. Abdomen

testacé, opaque, avec une bande transversale noire complète au bord postérieur du deuxième segment; bord postérieur du troisième segment avec une bande blanchâtre; poils blancs et noirs, le dernier segment bordé de soies noires; ventre testacé grisâtre; hypopyge rougeâtre, à pilosité noire. Pattes entièrement jaunes, avec des soies noires sur les hanches, et au-dessous des fémurs antérieurs; les 4 fémurs postérieurs près de l'extrémité marginés de soies serrées, non disposées en peigne; fémurs de la dernière paire avec 2-3 soies raides et longues en dessous, près de la base. Ailes avec le dessin comme chez *punctata* et même presque aussi foncé, mais avec les taches de la base moins nombreuses.

18. *Pardalaspis bipustulata* nov. sp. ♂.

Jolie et très distincte espèce du groupe *cosyra*, assez rapprochée de *Giffardi*, mais distincte de toutes celles connues par les bandes blanches longitudinales du dos du thorax et par les 2 taches noires de l'écusson.

Type ♂, rives du bas Chari, Mandjaffa, mission Chari-Tchad, juillet 1904 (Dr J. Decorse).

♂. Long. du corps et de l'aile 4,2 millimètres. Tête blanchâtre; occiput avec une tache triangulaire d'un noir sombre de chaque côté du col sur la partie supérieure; inférieurement il a deux renflements blancs, couverts de poils blancs. Front étroit, deux fois plus long que large, opaque, jaunâtre le long du milieu mais blanchâtre sur les côtés, avec une tache ocellaire noire. Face étroite, blanchâtre; péristome sans tache. Antennes entièrement d'un jaunâtre pâle, presque aussi longues que la face; troisième article arrondi au sommet; chète avec une pubescence microscopique. Palpes et trompe jaunâtre pâle. Il semble que toutes les soies, y compris les occipitales, soient de couleur jaune pâle, excepté les verticales, qui sont noires (mais chez le type toutes les soies sont tombées); la soie orbitale supérieure est placée sur un tubercule assez élevé. Thorax avec le dos rougeâtre luisant; sur le milieu il y a une bande blanche longitudinale, élargie en arrière et prolongée jusqu'à l'écusson; de chaque côté il y a une bande semblable rétrosuturale; la suture notopleurale porte aussi une ligne blanche; callosités humérales blanches avec une tache noire. Une tache noire suprahumérale, une autre près de la suture, et une grande tache préscutellaire, cette dernière bordée de blanc en arrière et en dehors; sur les côtés du dos il y a trois grandes taches noires subcarrées de chaque côté, une présuturale, une supraalaire et une postalaire; ces taches sont luisantes supérieurement et opaques en dessous, sauf la dernière (postalaire) qui est entièrement opaque. Flancs et poitrine d'un jaunâtre pâle, immaculés avec des poils blancs; deux taches blanches hypopleurales. Écusson arrondi, hémisphérique, luisant; il est blanchâtre, avec une grande tache noire de chaque côté; les soies latérales sont insérées sur la bande blanche latérale;

la bande blanche médiane est assez large et se continue sur le postscutellum, qui est noir luisant; mésophragme blanc. Les soies dorsales sont noires, tandis que celles des flancs sont jaunes; dorsocentrales sur la ligne des supraalaires antérieures; une mésopleurale; quatre scutellaires. Balanciers jaunâtres. Abdomen entièrement jaune, avec, semble-t-il, une bande blanche au bord postérieur du troisième segment; les soies terminales sont noires; hypopyge jaune; ventre blanchâtre. Pattes entièrement d'un jaune pâle; soies inférieures des fémurs antérieurs jaunes; éperon des tibia médians noir. Ailes avec les taches de la base peu distinctes; les bandes sont jaunâtre-pâle, comme le stigma; celle de la base finit un peu après la cinquième nervure; elle est unie avec la bande marginale, qui présente les quatre taches obscures sur le bord et finit avec une tache brunâtre dans l'extrémité de la première cellule postérieure; la bande cubitale est isolée, jaunâtre dans sa partie supérieure, brunâtre dans le reste; il n'y a pas de trace de bande médiane. La troisième nervure longitudinale est courbée en bas dans sa partie terminale, la première cellule postérieure résultant ainsi retrécie à l'extrémité; la nervure transversale postérieure est moins oblique que dans les autres espèces, presque perpendiculaire.

19. *Pardalaspis cyanescens* nov. sp. ♀.

Espèce très distincte, différente de toutes celles connues par la couleur du thorax et de l'écusson et par le dessin des ailes.

Type ♀, Madagascar, région de l'Androy, Ambouambe, 1901 (Dr J. Decorse).

♀. Long. du corps 5 millimètres; de l'aile 4,5 millimètres. Tête entièrement jaunâtre. Occiput un peu obscuré sur le milieu des côtés, plus pâle en dessous et couvert de poils blancs. Front une fois et demie plus long que large, jaunâtre, opaque, avec petite tache noire ocellaire; face blanchâtre; péristome avec une tache noirâtre suboculaire. Antennes jaunes; troisième article atteignant le bord de la bouche, arrondi au sommet; chête avec courte pubescence. Palpes et trompe jaunâtres. Toutes les soies noires; 2 orbitales inférieures. Thorax entièrement noir, avec une pruinosité obscure sur le milieu du dos, très luisant et distinctement bleuâtre sur les côtés; callosités humérales, une large bande oblique sur la partie supérieure des mésopleures et deux taches hypopleurales, blanchâtres. Pubescence dorsale pâle. Écusson blanchâtre dans la partie basale, noir-bleuâtre très luisant dans la partie terminale. Postscutellum et mésophragme d'un noir bleuâtre très luisant. Balanciers blanchâtres. Abdomen d'un rouge testacé assez luisant; une bande blanchâtre au bord postérieur du premier et du troisième segment; les poils sont blancs sur les côtés et noirs sur le milieu; les soies terminales noires; tarière rougeâtre, longue comme les deux derniers segments de l'abdomen. Pattes jaunâtres, avec les fémurs

plus foncés; poils et soies noires. Ailes avec des nombreux points et raies noires près de la base; les bandes sont brunâtres, la basale plus foncée que les autres, étendue perpendiculairement du stigma au bord postérieur en avant de l'extrémité de la nervure anale; bande marginale unie avec la basale, large, allant jusqu'à la troisième nervure longitudinale et finissant à l'extrémité de l'aile à moitié distance entre la troisième et la quatrième nervure; elle est séparée du bord alaire par une mince ligne hyaline et porte 4 taches plus foncées, arrondies, externes; il n'y a pas de taches internes. La bande médiane est complète, se détachant de la marginale un peu après le milieu de la dernière portion de la troisième nervure, croisant dans le milieu la dernière portion de la quatrième nervure et aboutissant à la marge postérieure; la bande cubitale est isolée, s'étendant supérieurement jusqu'au milieu de la première cellule postérieure. Stigma noirâtre, un peu moins foncé dans sa partie terminale. Deuxième nervure longitudinale faiblement sinueuse, troisième et quatrième parallèles; petite nervure transversale avant le milieu de la cellule discoïdale; transversale postérieure peu oblique.

20. *Trirhithrum allænigrum* Enderlein, 1911.

Une femelle du Congo français, Libreville, 1908 (R. Blanchard).

Magnifique espèce de grande taille. Occiput avec poils noirs au-dessous; toutes les soies noires sont très fortes, 3-4 orbitales inférieures. Deuxième article des antennes saillant et sétigère en dessus. Thorax un peu rougeâtre dans sa partie antérieure, au-dessus du cou; soies scapulaires intérieures très rapprochées entre elles; 2 fortes soies mésopleurales; ptéropleurale très forte; dorsocentrales placées sur la ligne de la supraalaire antérieure. Toutes les soies noires. Balançiers noirs. Écusson plat en dessus. Tarière d'un noir luisant, aussi longue que l'abdomen, cylindrique, avec la moitié terminale plus mince, velue de noir. Ventre noir, avec des fortes soies noires. Fémurs antérieurs avec de fort nombreuses soies noires en dessous. Extrême base de l'aile avec les racines de la côte et du radius, de couleur blanchâtre. Dans cet exemplaire la bande médiane est complète, n'étant pas interrompue (bien que plus faible) dans le milieu de la première cellule postérieure. Cette espèce ne peut pas être placée dans le genre *Carpophthoromyia*, en raison de sa nervure transversale postérieure; et malgré ses 3 soies orbitales inférieures doit rester dans le genre *Trirhithrum*, dont elle présente le type dessin alaire.

(A suivre.)